



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

106 N° 4 1984

Laïcat, vie religieuse, Eucharistie

Jean-Marie HENNAUX (s.j.)

p. 481 - 492

<https://www.nrt.be/fr/articles/laicat-vie-religieuse-eucharistie-880>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Laïcat, vie religieuse, Eucharistie

Nous interrogeant sur le sacerdoce, il y a quelques années, dans cette revue, nous avons développé l'idée que l'Eglise n'a pas d'existence en dehors de l'Eucharistie. Nous méditions la pensée du P. H. de Lubac : « l'Eucharistie fait l'Eglise »¹ et nous découvrions comment l'Eucharistie, « principe et fin de tous les sacrements »², appelle le sacrement de l'Ordre pour sa réalisation concrète. Dire que l'Eglise n'a pas d'existence en dehors de l'Eucharistie, c'est affirmer qu'elle n'existe au concret que suscitée par la parole et par l'action sacerdotales, lui transmettant la Parole du Père, Jésus, et lui re-présentant sans cesse sa Mort et sa Résurrection³.

A présent nous voudrions compléter cette réflexion et ajouter qu'en se laissant susciter ainsi, en répondant effectivement à cet appel et à cette re-présentation, l'Eglise se déploie nécessairement selon deux vocations essentielles, toutes deux absolument indispensables : *la vocation laïque et la vocation religieuse*. Le caractère indispensable de celles-ci apparaîtra si l'on peut montrer qu'elles appartiennent indissolublement à la vérité et à la réalité de l'Eucharistie offerte par le Seigneur en son Peuple. Elles seront, en effet, manifestées du même coup comme appartenant à l'essence même de l'Eglise.

En même temps — si du moins l'on veut bien ne pas perdre totalement de vue notre précédent article —, nous aurons peut-être éclairé quelque peu les relations entre sacerdoce, laïcat et vie religieuse.

La Mission du Verbe envoyé par le Père s'achève par la Mission de l'Esprit. Ainsi, à la suscitation du Verbe, répondent deux types de vocations *spirituelles*, « pneumatiques » : laïcat et vie reli-

1. Cf. H. DE LUBAC, *Méditation sur l'Eglise*, Paris, Aubier, 1953, p. 129-137.

2. Cf. Saint THOMAS, *S. Theol.* III, qu. 73-78.

3. Cf. J.-M. HENNAUX, *Le Sacerdoce, vocation ou fonction ?*, dans *NRT*, 1971, 473-488, spéc. 476-483.

gieuse⁴. La structure ecclésiale commandée par la Mission du Verbe — la structure « hiérarchique » avec la distinction prêtre-laïc — s'achève en une autre dimension de l'Eglise, qui regarde proprement l'engagement spirituel des cœurs, la réponse de sainteté au Don du Dieu Saint, les charismes personnels : la dimension « pneumatique »⁵, avec la distinction laïc-vie religieuse⁶.

4. Evoquons au moins l'admirable plan de *Lumen Gentium*. L'Eglise est « dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est à dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (I) ; « Corps et Epouse du Christ » (I,7), elle est aussi « peuple de Dieu » (II), structuré hiérarchiquement (III) ; en communion avec leurs pasteurs, les laïcs ont leur vocation propre, inaliénable (IV) ; tous les chrétiens sont appelés à la sainteté (V) ; l'état religieux, « s'il ne concerne pas la structure hiérarchique de l'Eglise, appartient cependant inséparablement à sa vie et à sa sainteté... Il annonce la Résurrection à venir » (VI) ; d'ailleurs l'Eglise tout entière est tendue vers son accomplissement eschatologique (VII) ; Marie « représente et inaugure, comme un signe d'espérance, l'Eglise en son achèvement dans le siècle futur » (VIII). Paul VI, en indiquant le sens de cette conclusion, éclaira toute la Constitution : « En vérité, la réalité de l'Eglise ne s'épuise pas dans sa structure hiérarchique, sa liturgie, ses sacrements, ses ordonnances juridiques. Son essence profonde, la source première de son efficacité sanctificatrice sont à rechercher dans son union profonde avec le Christ ; union que nous ne pouvons penser disjointe de celle qui est la Mère du Verbe Incarné, et que Jésus-Christ lui-même a voulue si intimement unie à Lui pour notre salut » (Discours de promulgation de *Lumen Gentium*, 21 novembre 1964). — On voit le mouvement de cette Constitution dogmatique sur l'Eglise : de la source à l'accomplissement, du don à la réponse.

5. Cf. Alb. CHAPELLE, *Pour la vie du monde. Le sacrement de l'Ordre*, Bruxelles, Institut d'Etudes Théologiques, 1973, p. 273-281.

6. La difficulté du vocabulaire apparaît d'emblée. Si l'on considère la structure hiérarchique de l'Eglise, le laïc, par exemple, est distingué du prêtre, tandis que si l'on se tourne vers la dimension pneumatique du peuple de Dieu, il est distingué du religieux.

Puisqu'il y a circumcession du Verbe et de l'Esprit et que les missions trinitaires déterminent la vie de l'Eglise, il n'y a pas moyen de séparer totalement structure hiérarchique et dimension pneumatique. Elles jouent l'une dans l'autre. Il y a une certaine « circumcession » des notions : sacerdoce, laïc, vie religieuse. Impossible de trancher au couteau. Le prêtre fait lui-même partie du peuple de Dieu suscité par l'Eucharistie ; le sacerdoce peut se vivre dans une ligne religieuse ou dans une ligne séculière ; le religieux est le signe d'une grâce destinée à tous, etc.

Dans le présent article, nous portons notre attention avant tout sur la dimension pneumatique de l'Eglise. C'est pourquoi nous prendrons le mot « laïc » au sens défini par LG, 31 : « Sous le nom de laïcs, on entend ici l'ensemble des chrétiens qui ne sont pas membre de l'Ordre sacré et de l'état religieux sanctionné par l'Eglise, c'est-à-dire les chrétiens qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au peuple de Dieu, faits participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Eglise et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien. »

Si l'Eglise reçoit son être et sa mission de l'Eucharistie⁷, il nous faut partir — pour montrer qu'elle n'épanouit son être et sa mission que dans ces deux vocations complémentaires — d'une réflexion sur le mystère eucharistique comme mystère consécrateur du monde. En situant ainsi vie laïque et vie religieuse par rapport à l'Eucharistie, nous les aurons situées aussi par rapport au sacerdoce.

I. - Le laïcat

A l'*offertoire* du sacrifice eucharistique, le pain et le vin représentent les personnes et le cosmos offerts pour être transformés. La transsubstantiation du pain et du vin, au moment de la *consécration*, signifie efficacement cette transformation : les participants, par la *communio*n, deviennent davantage le Corps du Christ, tandis que l'assomption, par le Ressuscité, de l'univers matériel, auquel ils sont par nature liés, est annoncée prophétiquement, et commence même, mystérieusement, de se réaliser. Il y a un lien intrinsèque entre le Corps eucharistique du Seigneur et son Corps mystique⁸. Saint Augustin disait : « Devenons ce que nous recevons : le Corps du Christ⁹. »

Le nouveau *Code de Droit canonique* rappelle que, parmi les fidèles, il y a une distinction « d'institution divine » entre les ministres sacrés, que le droit appelle « les clercs », et les autres fidèles appelés « laïcs » (can. 207 § 1). Il ajoute que, dans les deux catégories, il en est qui « par la profession des conseils évangéliques, à travers des vœux ou d'autres liens sacrés reconnus et sanctionnés par l'Eglise, sont consacrés à Dieu à leur manière particulière et servent la mission salvifique de l'Eglise » (can. 207 § 2). L'on évite ainsi l'ambiguïté du mot « laïc » et l'on n'utilise pas le mot « religieux » pour parler de la profession des conseils évangéliques. Indispensable précision d'un code de droit et souci d'ouverture à tous les modes de vie consacrée. Nous espérons ne pas léser ce souci d'ouverture.

7. Cette affirmation ne fait qu'explicitier, croyons-nous, la pensée de *Lumen Gentium*, qui présente l'Eglise tout entière — pasteurs et laïcs — comme sacerdotale et eucharistique (LG, 10). Si l'Eglise est « en quelque sorte le sacrement » du salut (LG, 1), c'est qu'en elle est présent le Sacrement unique qui la constitue, le Christ ressuscité, et cela par sa parole et ses sacrements, principalement dans l'Eucharistie (LG, 7-8). Sur ce sujet, on lira avec profit J.-R. ARMOGATHE, *Eglise-Sacrement et sacrements de l'Eglise*, dans *Communio*, mars 1977, 75-83.

8. Lien bien exprimé par la seconde épiclese de nos prières eucharistiques : « nous te demandons qu'en ayant part au Corps et au Sang du Christ nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul Corps » (Canon II). Ce lien est indiqué également par LG, 7.

9. *Sermon* 272 ; PL 38, 1247 ; cf Saint AUGUSTIN, *Le Visage de l'Eglise*, Textes choisis et présentés par H.U. VON BALTHASAR, coll. *Unam Sanctam*, 31, Paris, Cerf, 1958, p. 177-182.

Ces trois moments de la messe : offertoire, consécration, communion, rythment ainsi, en quelque sorte, la transformation des hommes, du cosmos et de leur histoire, dans le Corps du Christ.

Le premier moment est donc celui de l'offertoire. C'est le moment du don que le Père¹⁰ fait au Fils, prêtre de l'univers. C'est aussi le moment où le Fils accueille ce don du Père — c'est-à-dire l'univers entier : les personnes et le cosmos, l'histoire et la nature — pour le consacrer et en faire son Corps.

Ce don du Père au Fils n'est pas à concevoir comme une totalité clôturée à tel moment de l'histoire. Il est, au contraire, coextensif à l'histoire. C'est même lui qui, continuellement, lance et relance l'histoire. Après la Cène et après la Croix, après le sacrifice parfait de notre unique Grand Prêtre, qui une fois pour toutes a consacré, consommé et accompli l'univers, l'histoire ne s'arrête pourtant pas. Au contraire, la résurrection est le signe de la bénédiction décisive accordée à la création, le signe de la recréation de toutes choses dans le Christ. Le monde étant maintenant sauvé, quelqu'un de notre race ayant été jusqu'au bout de l'amour (*Jn 13, 1*), c'est maintenant que la création apparaît comme vraiment assurée et que toute garantie est vraiment donnée « pour toutes les éventualités, même les plus extrêmes, de la création et de l'histoire »¹¹. En un sens, la rédemption fonde la création¹² et, loin de l'arrêter, la relance et la redouble en quelque sorte. Ce fait explique aussi pour sa part que la mort et la résurrection du Christ ou — pour parler au plan sacramentel — que l'Eucharistie, s'explicite en sacrement de *mariage*, en tant que celui-ci est la bénédiction suprême accordée à la croissance et à la multiplication de la race humaine, comme déploiement du Plérôme accordé par le Père au Fils mort et ressuscité. C'est donc jusqu'à la fin des temps que le Père donne au Fils un univers et un plérôme sans cesse plus grands. La générosité paternelle se déploie vers l'accueil du Fils en la surabondance d'un monde toujours neuf et jaillissant.

Mais ce monde qui naît sans cesse est *donné au Fils*. Il doit devenir *Eglise, Corps du Christ*. Il faut donc que des chrétiens acceptent la responsabilité de ce don du Père, acceptent que s'ex-

10. « Bénis sois-tu, toi que nous donnons ce pain... » (Offertoire de la messe).

11. H.U. VON BALTHASAR, *Théologie de l'histoire*, Paris, Fayard, 1970, p. 75-86.

12. *Ibid.*

prime en eux, à travers eux, la générosité paternelle, *s'identifiant en quelque sorte à ce monde qui naît du Père*, pour le conduire au Fils et le lui donner. L'Eglise n'est pas l'Eglise sans cela. Sans cela, elle n'assumerait pas totalement le monde pour le consacrer et en faire le Corps du Christ. Et le Fils, quant à lui, ne pourrait déployer dans toute sa dimension historique son sacerdoce de Fils unique. Cette responsabilité du don universel du Père, cet accueil de ce don au nom du Fils et cette remise du don entre les mains sacerdotales de l'Unique, c'est proprement la vocation laïque¹³.

Sans elle, le Christ ne pourrait pas vraiment accueillir *tout* le don du Père, ni le « prendre en rendant grâce » pour en faire son Corps. Sans elle, l'offertoire de la messe resterait fictif ; l'Eglise ne ferait pas vraiment « la messe sur le monde » (Teilhard) ; elle ne consacrerait pas vraiment la totalité du réel¹⁴.

La vocation laïque est donc celle en qui s'exprime d'abord le don du Père au Fils. Elle est participation à la *paternité créatrice de Dieu* (le Père crée dans son Fils, ne l'oublions pas : *Jn 1, 3-4* ;

13. « Le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs. (...) La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu. Ils vivent au milieu du siècle, c'est à dire engagés dans tous les divers devoirs et ouvrages du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée. A cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde. (...) C'est à eux qu'il revient, d'une manière particulière, d'éclairer et d'orienter toutes les réalités temporelles auxquelles ils sont étroitement unis » (*LG*, 31). « Toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, si elles sont vécues dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient « offrandes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ » (*1 P 2,5*) ; et dans la *célébration eucharistique* ces offrandes rejoignent l'oblation du Corps du Seigneur pour être offertes en toute piété au Père. C'est ainsi que *les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même* » (*ibid.*, 34 ; nous soulignons). — « Les fidèles doivent donc reconnaître la nature profonde de toute la création, sa valeur et sa finalité qui est la Gloire de Dieu ; ils doivent, jusque dans les travaux du siècle, s'aider mutuellement en vue d'une vie plus sainte, afin que le monde s'imprègne de l'Esprit du Christ et atteigne plus efficacement sa fin dans la justice, la charité et la paix. Dans l'accomplissement universel de ce devoir, les laïcs ont la première place » (*ibid.*, 36). — « En un mot, ce que l'âme est dans le corps, il faut que les chrétiens le soient dans le monde » (*ibid.*, 38 ; cette citation de la *Lettre à Diognète* sert de conclusion à tout le chapitre sur les laïcs).

14. *Lumen Gentium* fait référence explicite à l'Eucharistie pour décrire la vocation des laïcs aux numéros 10, 33, 34.

Col 1, 15-17). Elle reçoit le commandement : « Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la » (Gn 1, 26)¹⁵. Elle accepte la responsabilité de la naissance, de la croissance et du « devenir-Eglise » du monde. En signe de cette grâce, l'homme et la femme se reçoivent l'un l'autre de Dieu, comme une présence immédiate de son amour, pour ensemble devenir féconds. Du sacrement de mariage naît la famille chrétienne — famille qui, du point de vue naturel déjà, est la cellule de base de la société humaine et de son devenir. Et en prolongement de leurs responsabilités *familiales*, les laïcs ont à prendre en charge, pour la part qui leur revient dans la société civile, la « gérance selon Dieu » des réalités *économiques et politiques*.

15. Nous n'oublions pas les laïcs célibataires, surtout ceux qui le sont sans l'avoir choisi. Situation souvent douloureuse. Ceux qui la vivent sont invités à la porter comme une souffrance unie à celle du Christ, « pour la Gloire de Dieu et le salut du monde ». Ils seront peut-être amenés, à un moment de leur vie, à donner plus explicitement à leur célibat le sens que le Christ lui-même, le premier, lui a donné, et, à sa suite, de nombreux chrétiens ; parfois même, ils ratifieront librement, par un choix définitif, ce célibat d'abord imposé par les circonstances ; ils pourront y être aidés par le témoignage des religieux. *Lumen Gentium* parle explicitement des laïcs célibataires : « un exemple semblable (de sainteté) est donné sous une autre forme par les veuves et les célibataires, dont le concours peut être de grande valeur pour la sainteté et l'activité de l'Eglise » (n. 41).

Il est extrêmement heureux que le Concile n'ait pas parlé des trois conseils évangéliques uniquement dans le chapitre VI de *Lumen Gentium*, consacré aux religieux. Dès le chapitre V, qui traite de l'appel universel à la sainteté, on fait référence aux conseils : « Elle (la sainteté de l'Eglise) apparaît d'une manière caractéristique dans la pratique des conseils qu'on a coutume d'appeler évangéliques. Cette pratique des conseils, assumée sous l'impulsion de l'Esprit Saint par un grand nombre de chrétiens, soit à titre privé, soit dans une condition ou un état sanctionnés par l'Eglise, apporte dans le monde et doit y apporter un lumineux témoignage et un exemple de cette sainteté » (n. 39 ; nous soulignons) ; « la sainteté de l'Eglise est entretenue spécialement par les conseils que, sous des formes multiples, le Seigneur a proposés à l'observation de ses disciples dans l'Evangile. Parmi ces conseils il y a en première place ce don précieux de grâce fait par le Père à certains, et qui voue une âme à se consacrer plus facilement et sans partage du cœur à Dieu seul dans la virginité ou le célibat » (n. 42).

Cette référence à la chasteté, à la pauvreté et à l'obéissance, quand il est question de la sainteté de *tous*, peut, d'une part, éclairer des situations comme celle que nous évoquons au début de cette note ; elle met en lumière, d'autre part, que les conseils sont adressés à tous les chrétiens, et que les religieux, qui en font profession publique, sont simplement le signe d'une grâce destinée à tous les baptisés.

Les laïcs célibataires ne laissent pas de participer à la vocation séculière du laïcat et, conformément à celle-ci, d'« ordonner selon Dieu les réalités temporelles » (économiques, politiques, etc.) dans lesquelles ils sont engagés.

En accueillant la paternité et la maternité, en engendrant des enfants, les laïcs acceptent la responsabilité de la naissance et de la croissance du monde. Ils acceptent aussi d'organiser *économiquement* ce monde, c'est-à-dire de travailler pour que tout l'univers matériel soit une médiation de l'amour, de la générosité, de l'échange et du don, que les « choses » soient le lieu d'un partage et d'une reconnaissance fraternels, dans la justice et la charité. Cette répartition des biens concerne la famille, la nation et finalement l'univers entier. La gérance économique de la terre implique évidemment l'organisation *politique* du monde. L'histoire humaine est finalisée par la construction d'une *cité* universelle de justice, d'amour et de paix.

Ces responsabilités d'ordre familial, économique et politique entrent immédiatement dans la vocation laïque¹⁵. Elles constituent l'accueil plénier du don du monde que le Père fait au Fils.

Mais, précisément, puisque ce monde est donné au Fils, c'est en tant que fils que les laïcs accueillent ce don, cette confiance du Père. Ils l'accueillent au nom de Jésus, pour le remettre à Jésus, afin que de cet univers Celui-ci fasse vraiment son Corps, qu'il fasse réellement aboutir l'histoire — avec ses dimensions familiale, économique, politique — dont ils ont accepté la responsabilité. Or Jésus nous montre que l'accomplissement de l'histoire est au-delà de l'histoire, et que celle-ci ne s'achève qu'en passant par la mort. « Si le grain de blé ne meurt, il reste seul... Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi » (*Jn* 12, 24.32). Jésus n'a commencé qu'à travers sa propre mort à faire de l'univers son Corps. Et il ne peut continuer cette action transformante qu'à travers la mort spirituelle de ses disciples, mort efficacement signifiée par la « mort » du pain et du vin (qui meurent comme substances simplement naturelles), par leur transsubstantiation.

Dans la transsubstantiation, la nature du pain et du vin change de sens ou plutôt trouve un sens et un être nouveaux dans l'échange intersubjectif de l'amour entre le Christ et son Eglise. C'est la destination ultime de la nature qui est ainsi annoncée : exister comme signe, expression, véhicule et lieu de l'échange d'amour. En même temps, la célébration eucharistique fait apparaître un nouveau type de rapport humain et la conversion nécessaire de toute autorité : celui qui « préside », le prêtre, y apparaît

16. Cf. *LG*, 31, 35, 36.

essentiellement comme celui qui sert ; son sacerdoce ne s'exerce que pour rendre possible, susciter et promouvoir le sacerdoce commun des fidèles.

En s'offrant à l'*offertoire* de l'Eucharistie, les laïcs ont laissé « prendre » par le Christ toute la réalité sexuelle, familiale, économique et politique à laquelle ils s'identifient par grâce et vocation. Ensuite — c'est le moment de la *consécration* — ils acceptent que ces réalités soient vraiment consacrées comme Corps du Christ, c'est-à-dire qu'elles s'accomplissent en passant par la mort.

L'amour humain, charnel, et la famille humaine s'achèvent dans un état où le lien naturel est devenu tout spirituel : « A la résurrection, on ne prend ni femme ni mari » (Lc 22, 30) ; on s'aime dans l'Esprit. Mais l'amour humain ne se verra ainsi transformé qu'en passant par une mort et le renoncement à la « possession ». La nature ne sera vraiment transformée, elle ne deviendra transparente expression de l'amour, lien interpersonnel et lieu d'échange, qu'en passant par une « fin du monde ». Et la cité parfaite, vers laquelle tend l'organisation politique, ne sera réalisée en plénitude que comme « cité de Dieu » dans l'éternité. Ainsi le « monde », le projet humain, l'histoire humaine, ne se réalisent qu'au-delà du temps et de l'histoire, à travers une mort. A la messe, nous consentons à cet achèvement au-delà de la mort, nous consentons à mourir.

Et, moyennant cette mort, nous est donnée une anticipation réelle de cet achèvement, une anticipation réelle de la vie éternelle et du monde de la résurrection : c'est, dans la messe, le moment de la « communion ».

Quand le mari et la femme communient, quand une famille communie, ils font l'expérience que ce qui les relie les uns aux autres le plus fondamentalement, ce n'est pas l'érôs, ni la chair, ni le sang, c'est *Jésus lui-même, lien personnel* de son Corps mystique, lien d'unité. Ils savent du même coup que leur amour et leur famille sont déjà établis à l'abri du temps, déjà au-delà de la mort, déjà dans « la vie éternelle » de Dieu.

La transsubstantiation du pain et du vin annonce la transformation de l'univers matériel, le moment où toutes choses matérielles seront « signes » d'Amour et rien que cela. L'avenir « économique » du monde est ainsi prophétisé et déjà, en partie, anticipé. De même, la communauté qui communie au même Seigneur fait l'expérience d'une unité qui triomphe déjà de toutes les inégalités

qui pourtant demeurent encore sur terre : entre riches et pauvres, doués ou handicapés, etc. On peut déjà chanter : « Voici la cité de Dieu parmi les hommes... »

II. - La vie religieuse

Cependant, si l'Eglise n'était composée que de laïcs, elle n'apparaîtrait pas parfaitement comme communauté spirituelle, comme anticipation du monde de la résurrection, comme monde d'après la mort. En effet, par mission, les laïcs, après la messe, rentrent dans leur vie conjugale, familiale, économique et politique, et il n'apparaît pas pleinement que ces mondes se trouvent transformés et sont déjà passés par la mort. En effet, à la messe, les laïcs ont bien anticipé leur propre mort (nous ne pouvons l'anticiper réellement que grâce à l'Eucharistie : à la Cène, en effet, Jésus nous a pris en Lui pour aller à la mort et à la résurrection ; il a donc anticipé Lui-même, en Lui, notre propre mort) — cette mort où ils se détacheront sensiblement de tout amour charnel, de toute chose possédée, de tout pouvoir sur les autres et sur soi, cette mort où ils seront rendus parfaits dans la chasteté, la pauvreté, l'obéissance. Ils ont bien pu anticiper cette mort ; et ils peuvent bien vivre d'une manière extrêmement détachée, purifiée, ressuscitée, leurs relations à leur conjoint, à leurs enfants, à leurs biens, leur profession et leur engagement politique ; cependant la profondeur et la radicalité de leur mort, de même que la nouveauté et l'éternité de leur résurrection, ne se manifestent pas pleinement, du fait que cette mort et cette résurrection ne donnent pas lieu pour eux à un nouveau type de société, ni à une nouvelle forme d'existence. Nous l'avons dit : par vocation, ils retournent après la messe et s'identifient de nouveau au monde « naturel », tel qu'il « naît » du Créateur et est donné à tous les hommes sans distinction : le monde familial, économique, politique.

C'est pourquoi la réalité même de la mort et de la résurrection de *tous* dans l'Eucharistie fait jaillir dans l'Eglise un type radicalement nouveau de société et d'existence : *la vie religieuse*, qui se signale immédiatement comme anticipation réelle du monde de la résurrection et comme anticipation réelle de la mort. L'Eucharistie de tous n'aboutirait pas vraiment si elle ne donnait pas naissance à cette nouvelle vie. La réalité même de la transsubstantiation doit s'exprimer jusque dans la structure sociale de l'Eglise et devenir pleinement visible dans l'histoire.

L'Eucharistie doit transformer le monde familial, économique, politique : on n'y croirait pas et ce ne serait pas réel, si de l'Eucharistie ne jaillissait pas une communauté où ces trois dimensions sont vécues dès maintenant selon un mode qui corresponde le plus parfaitement possible à la résurrection qu'effectue le passage transformant de la mort.

Naît donc une communauté où le lien affectif n'est pas la chair ou le sang, l'attraction des sexes ou la promesse d'une fécondité, mais la Charité de Dieu elle-même, spirituelle et universelle. Une communauté d'amour non plus basée sur la chair, mais sur l'Esprit, non pas limitée à une personne ou à une famille, mais qui se veut ouverte au-delà de ces structures naturelles. Une communauté où déjà on veut faire disparaître toute trace de possession individuelle, où on veut dépasser le « mien » et le « tien ». Une communauté qui veut se fonder, au niveau économique, sur le partage intégral des biens. Une communauté où chacun se veut entièrement dépendant des autres dans l'obéissance, de manière que soient effectivement dépassées la volonté de puissance et la relation maître-esclave toujours présentes dans la volonté d'organisation politique de l'homme¹⁷.

Ainsi donc l'Eglise reçoit de Dieu, comme preuve que son Eucharistie est bien réelle et que s'effectue réellement la transsubstantiation de l'affectivité, de la chair, de l'économique et du politique — comme gage aussi de sa résurrection —, la communauté des religieux, qui anticipe visiblement et manifestement la cité de Dieu¹⁸, le type de relation aux autres et aux choses donné dès maintenant à tous, mais que tous ne peuvent (et ne doivent pas) pour l'instant réaliser au niveau visible et historique. Cette communauté anticipe donc dans le temps la vie éternelle, ressuscitée, qui sera celle de tous dans le ciel et qui est déjà donnée à tous en germe ici-bas.

Evidemment cette anticipation réelle, sociale, du monde ressuscité, n'est possible que par une anticipation tout aussi réelle de la mort dans le triple vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

17. Inutile d'insister sur le fait que tout cela, qui constitue la grâce de la vie religieuse faite à l'Eglise, reste toujours vécu par des hommes pécheurs et donc demeure sans cesse en deçà de cet idéal, qui doit toujours être *sauvé* par Jésus dans l'Eucharistie.

18. Cf. *LG*, 44 et 46.

Ce triple vœu et cette triple mort correspondent aux trois dimensions du monde familial, économique, politique, que nous avons distinguées¹⁹.

Anticipant ainsi la cité de Dieu, la vie religieuse joue, pour l'Eglise et le monde, un rôle prophétique. Elle annonce ce vers quoi l'histoire humaine est polarisée : un monde où il n'y aura plus de maître ni d'esclave, mais où Dieu sera le seul Seigneur, un monde où les biens matériels seront vraiment médiation de l'Amour et serviront de liens et d'expression entre les hommes, un monde où l'on s'aimera spirituellement. La vie religieuse est ainsi pour l'Eglise et pour le monde une *espérance* : elle annonce, en le réalisant déjà, un dépassement de l'érotisme, de l'avarice et de l'injustice, par la chasteté, la pauvreté, l'obéissance.

Telle est la vocation religieuse : celle de signifier l'espérance et la béatitude des hommes. Cela, par la grâce d'anticiper réellement dans le temps la mort chaste, pauvre et obéissante de tout chrétien en Jésus.

La vocation laïque consistait à recevoir du Père le monde, à l'assumer et à le conduire au Christ pour qu'il passe par la mort ressuscitante et soit consacré. Elle manifeste ainsi davantage, au plan historique et visible, le moment d'*offertoire* de la messe et celui de la *consécration*. La vocation religieuse consiste, elle, à vivre cette consécration par la mort des trois vœux, d'où naît un type nouveau d'existence personnelle et sociale : une communauté correspondant déjà à l'être éternel de l'Eglise, société universelle et spirituelle, transcendant toute autre société (familiale, économique, politique). Elle manifeste ainsi davantage la réalité de la *consécration* et de la *communion* eucharistiques²⁰.

*

* *

Dans cette vie eucharistique de toute l'Eglise, s'exprime le don du Père au Fils et le retour de tout l'univers au Père dans le Christ par l'Esprit.

19. Cf. E. POUSSET, *Les vœux de religion et l'existence humaine*, dans *Vie Consacrée*, 1969, 65-94.

20. *Lumen Gentium* associe la consécration religieuse au sacrifice eucharistique, à la fin du n. 45. — Pour un développement du rapprochement entre consécration religieuse et consécration eucharistique, cf. J.-M. HENNAUX, *Vœu et promesse*, dans *Vie Consacrée*, 1972, 3-33, spéc. 6-9.

Le déploiement historique et social de l'Eucharistie appelle donc ces deux vocations complémentaires. Elles sont toutes deux absolument nécessaires pour que le Mystère total de l'Eglise soit exprimé et pour que l'Eglise assume vraiment et consacre tout le devenir du monde : depuis sa naissance et sa croissance jusqu'à sa mort et sa résurrection²¹. Ces deux vocations sont non seulement objectivement complémentaires, mais elles doivent se vivre dans une vraie réciprocité ecclésiale²². Cette réciprocité se vit éminemment dans l'Eucharistie. Communier, à la messe, c'est accepter les autres vocations.

Les deux types de vocation, laïque et religieuse, appartiennent ainsi indissolublement, nous espérons l'avoir montré, au Mystère de l'Eucharistie et au Mystère de l'Eglise.

B 1040 Bruxelles
avenue Boileau, 22

J.-M. HENNAUX, S.J.

Sommaire. — La vie eucharistique de l'Eglise la détermine à exister selon deux vocations essentielles, toutes deux indispensables : la vocation laïque et la vocation religieuse. Celles-ci appartiennent indissolublement à la vérité et à la réalité de l'Eucharistie. Elles appartiennent donc à l'essence même de l'Eglise.

21. Les Instituts séculiers vivent la consécration des trois vœux tout en exerçant leur mission « dans le siècle et par les moyens du siècle ». Ils participent donc à la fois de ce que nous avons dit à propos de l'activité du laïcat et de ce que nous avons dit à propos de la vie religieuse. Signe que ces deux vocations ne sont pas totalement hétérogènes. Il s'agit de deux pôles de toute vie chrétienne. Certains sont appelés à vivre plus manifestement l'un de ces deux pôles.

22. Cf. P.-Y. EMERY, *La réciprocité des vocations*, dans *Confrontations* (revue diocésaine de Tournai), octobre 1969, 339, et J.-M. HENNAUX, *Laïcat, vie religieuse, mystère pascal*, dans *Vie Consacrée*, 1978, 169.